

« Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. [...] Supposons un moment ce prétendu droit. Je dis qu'il n'en résulte qu'un galimatias inexplicable. Car sitôt que c'est la force qui fait le droit, l'effet change avec la cause ; toute force qui surmonte la première succède à son droit. Sitôt qu'on peut désobéir impunément on le peut légitimement, et puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. Or qu'est-ce qu'un droit qui périt quand la force cesse ? S'il faut obéir par force on n'a besoin d'obéir par devoir, et si l'on n'est plus forcé d'obéir on n'y est plus obligé. On voit donc que ce mot de droit n'ajoute rien à la force ; ici il ne signifie rien du tout. » (Rousseau, *Du contrat social* I,3)

1. Définissez le terme « devoir », dans le sens où il est employé dans la première phrase.

.....

2. Pourquoi personne ne peut-il rester « toujours » le maître par sa force ?

.....

3. Quelle définition de la force suppose cette argumentation ?

.....

4. Quelle est la forme générale du raisonnement suivi dans ce texte ?

.....

5. Pourquoi, si le droit en question est « prétendu », a-t-on besoin de le « supposer » ?

.....

6. Quelle devrait être la cause, quel devrait être l'effet, aux yeux de l'auteur ?

.....

7. A quelle conception de l'obéissance l'assimilation de la force au droit conduit-elle ?

.....

8. Explicitez le sens que l'auteur entend attribuer à l'obéissance.

.....

9. Pourquoi le droit du plus fort revient-il à nier la liberté humaine ?

.....

10. Comment penser l'exercice d'une force légitime ?

.....